



Bouille-Loretz

Le bulletin intermediaire

Le bulletin Municipal intermediaire / Avril 2015

n° 2

Editorial

Le printemps arrive timidement et avec lui les cloches sont revenues. Les cloches avec leurs présents pour la plus grande joie d'une soixantaine d'enfants le jour de Pâques aux abords de la salle des fêtes !

Le printemps c'est aussi le moment de fleurir l'ensemble de la commune et c'est aussi le traditionnel banquet des aînés le samedi 30 mai 2015 à la salle des fêtes.

Espérons que cette nouvelle saison sera comme pour la nature un redémarrage de notre économie.

Le Maire
Pierre Sauvêtre

.....

Mr le Maire peut vous recevoir à la Mairie sur RDV.

.....

Nous contacter

Courriel :
bulletin.bouille-loretz@orange.fr

Site web :
www.bouille-loretz.notremairie.fr

Service Communication :
06.09.22.84.18 - 06.88.31.05.52

Directeur de la publication :
Pierre Sauvêtre

Rédaction et Photographies :
**Isabelle Menuault,
Nathalie Teston,
Nadège Vasseur,
Thibault Chatillon,
Les associations,
N.R.**

Réalisation : **Thibault Chatillon**

Impression : **Imprimerie Thouarsaise**



Le soleil était au rendez-vous de ce dimanche de Pâques pour la première édition de la « chasse aux œufs » organisée par la municipalité. Au coup de cloche de départ donné par Mr Le Maire, une soixantaine d'enfants munis de leur « permis de chasser » validés se sont élancés dans les prairies. Surprise ! Les cloches avaient disséminé non pas des chocolats mais des balles de couleur....chaque enfant était invité à rapporter 3 balles de couleur à la salle des fêtes après la récolte échangées contre des chocolats. Des balles dorées donnaient droit à un « bonus chocolat » tandis que les lauréats du concours de dessin se sont vus remettre des lots divers. Un bon moment partagé en famille.

Remerciements au Bar « Le goût du jour », la boulangerie Cailleau, l'Epicerie Vival et le Centre Leclerc de Thouars de leur participation.

Si on sortait...

AVRIL

Samedi 25 Avril
Repas Chevreuil organisé par ACCA
(contact : E. BERTHELOTEAU 05-49-67-08-39)

MAI

Dimanche 3 Mai
Marche Nordique – Départ 9 H Maison Pour Tous
(contact : A. Arnault 05-49-66-79-39)

Vendredi 8 Mai

Messe du Souvenir à 10 H à Cersay
Rassemblement cour de la Mairie à 11 H 30
défilé au monument aux morts puis vin
d'honneur salle Saint-Vincent

Jeudi 14 Mai

Concours de palets au pré communal

Mercredi 20 Mai

Concours de belote des Aînés Ruraux
13 H 30 – Salle des Fêtes

Dimanche 24 Mai

Concours d'agility "Ecole Canine" de Mauzé-
Thouarsais - journée à Argenton-L'Eglise

JUIN

Samedi 6 Juin
Gala de danse à 20 H 30 – Salle des Fêtes

Samedi 13 Juin

Fête fin d'année Ecole Marcel Pagnol
au Stade de Foot

Vendredi 19 Juin

Marche Nocture – Départ 19 H Maison Pour Tous
(contact : A. Arnault 05-49-66-79-39)

JUILLET

Lundi 13 Juillet

Soirée Moules-frites organisée par le Comité des Fêtes
suivie du feu d'artifice à 23 H
(contact : J Mureau 05-49-67-77-69)

Dimanche 19 Juillet

Concours de palets au pré communal

Vendredi 31 Juillet

Fête de clôture du Centre de Loisirs à l'Albote

AOUT

Samedi 15 Août

Concours de palets au pré communal

A l'attention des nouveaux habitants

Vous arrivez dans notre commune, merci de venir vous présenter à la Mairie, nous vous remettons un livret d'accueil.

Site Internet officiel :

www.bouille-loretz.notremairie.com

ALLARD/ ADAM : 25.66%
FOUILLET/ GELEE : 40.28%
 BIRONNEAU/ LUMINEAU : 34.06 %
 RESULTATS **BOUILLE-LORETZ**

Inscrits : 732

Votants : 322

Suffrages exprimés : 302

Nuls : 5

Blancs : 15

ALLARD/ ADAM : 104

FOUILLET/ GELEE : 103

BIRONNEAU/ LUMINEAU : 95

ETAT CIVIL 2015

Naissances :

TRIGANNE Margot le 29 janvier 2015

SOUCHET Ayden le 13 février 2015

Décès :

Erratum

TURMEAU Georges le 17 février 2014

CLOCHARD Louis le 9 février 2015

FAVREAU Hubert le 9 février 2015

ERRATUM

NOS CENTENAIRES... Mme Lucienne GUYARD

Dans notre dernier article nous avons oublié de citer une centenaire, toutes nos excuses à la famille de Mme Guyard.

Lucienne Gauthier est née le 28 avril 1913 à Bouillé-Loretz au village du Petit Ursay où elle a passé une grande partie de son existence. Elle se marie le 23 septembre 1935 avec M Arthur Guyard. M et Mme Guyard sont exploitants agricoles (vigne, céréales) au Petit Ursay. De leur union naissent 2 enfants Lucette et Bernard (ce dernier domicilié à Bouillé-Loretz).



Mme Guyard se retrouve seule à exploiter la ferme quand son mari fut mobilisé lors de la guerre 1939-1945. C'était une femme discrète et réservée qui aimait la couture et le tricot.

M et Mme Guyard quitte leur village en 1979 pour s'installer rue des chardonnerets à Bouillé-Loretz.

Seule après le décès de son mari en 1988 Mme Guyard se retire en 2005 à la Maison de retraite de Saint-Martin de Sanzay où elle est décédée le 22 janvier 2014.

2014-091- Demande de provision cabinet d'avocat

Vu article 3 de la loi du 8 janvier 1905, le décret du 21 janvier 1988, l'article L.2122-22 CGCT, le Conseil Municipal APPROUVE la demande de provision de la société d'avocat AVODES dans le cadre d'un contentieux. Cette demande de provision s'élève à une somme de 480 € TTC qui sera imputée à l'article 6227.

2014-092 - Subventions à l'Ass. APE de Bouillé-Loretz

Demande de subvention provenant de l'association des Parents d'Elèves de Bouillé-Loretz. Cette subvention a pour but d'aider à la venue d'un spectacle de Noël pour les enfants de l'Ecole publique. Mr le Maire propose de participer à hauteur de 7 euros par enfant résidant sur la commune de BOUILLE-LORETZ. 108 enfants sont résidents de la commune. Cette subvention s'élèvera donc à 756 euros et sera imputée au compte 6574. Le Conseil municipal, APPROUVE le versement de la subvention à l'APE,

2014-093 - Demande de subvention exceptionnelle de l'association de la Cité Libre du Vieux Thouars

Demande de subvention de 60 euros provenant de la Cité Libre du Vieux Thouars. Cette subvention a pour but de prendre en charge différents frais liés à l'organisation des TAPS. Cette subvention sera imputée au compte 6574. Approbation à l'unanimité

2014-094 - Mise en concurrence du contrat d'assurance groupe des risques statutaires du CDG 79

Monsieur le Maire expose : l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents territoriaux.

2014-095 Modification du régime indemnitaire applicable au sein de la Collectivité

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de revoir le régime indemnitaire applicable au sein de la collectivité et ainsi d'annuler et remplacer la délibération du 24 janvier 2006.

Le Maire demande au Conseil Municipal que soient applicables : 1) l'indemnité d'administration et de technicité. 2) l'indemnité d'exercice des missions des préfetures. 3) Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires.

2014 - 096 -Location de la sonorisation portable

Location de la sonorisation portable appartenant à la Commune. Le Maire propose que la location de ce matériel s'élève à 30 euros la location. De plus, le preneur devra s'acquitter d'un dépôt de garantie de 200 euros. Cette location ne sera possible que si le preneur loue la salle des fêtes ou bien la salle de l'Albote. En aucune façon, la location de ce matériel sera faite en dehors de la location de l'une de ces salles. Approbation à l'unanimité.

2014 - 097 -Adhésion de la Commune à l'Association des « Classes transplantées »

Adhésion de la commune à l'Association des « Classes transplantées ».Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : REFUSE que la commune adhère à cette Association MANDATE et AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

2014 - 098 -Abattement de la location de la salle des fêtes Madame Sylvie CHARRON a loué la salle des fêtes le 8 novembre 2014. Cependant, la gazonnière ne fonctionnant pas, le Maire propose un abattement sur le prix de sa location à hauteur de 50 euros. Le prix de la location s'élevant à 445 euros, Mme Sylvie CHARRON n'aura à verser à la Collectivité que 395 euros. Approbation à l'unanimité.

2014 - 099 - Sollicitation de la gratuité de la salle des fêtes

Le Président de « la Maison pour tous » sollicite, par un courrier en date du 10 novembre 2014, la gratuité de la salle des fêtes pour une animation ayant eu lieu le 18 octobre 2014. Le Président de l'association informe la collectivité que cette animation fut très appréciée mais que les recettes n'ont pas équilibrées les dépenses.Le Maire demande alors au Conseil Municipal s'il accepte d'accorder la gratuité de la salle des fêtes pour cette animation.Le Conseil municipal, REFUSE d'accorder cette gratuité, mais précise qu'il saura prendre en compte ces

éléments lors du prochain vote des subventions pour l'année 2015.

2014 100- Adoption des modifications du rapport de la CLECT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-25-1 ; le Code Général des impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies, CONSIDÉRANT les différentes réunions de travail initiées pour préparer la CLECT et les différentes propositions en émergeant, l'avis favorable de la CLECT en date du 25 novembre 2013 fixant les clauses de révision de l'attribution de compensation des communes suite aux nouvelles charges transférées et le montant des attributions de compensation provisoires pour 2014, l'avis favorable de la CLECT en date du 21 octobre 2014 arrêtant définitivement les charges transférées en 2013 suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Thouarsais issu de l'arrêté préfectoral n°2013-149-0005 du 29 mai 2013, qu'une fois adopté au sein de la CLECT, le rapport de cette dernière doit obligatoirement être approuvé par les conseils municipaux des communes membres de la communauté, ce qui suppose nécessairement, même si le texte de loi est silencieux sur ce point, que le rapport soit notifié à chacune des communes membres de l'EPCI, qu'à ce stade, le rapport doit faire l'objet d'une approbation par la majorité qualifiée des communes membres, la majorité applicable étant celle requise lors de la création de la communauté, soit les deux tiers des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population, égale que les conseils municipaux peuvent éventuellement négocier des ajustements aux évaluations proposées. Considérant enfin que les communes ont 3 mois pour se prononcer à compter de la notification du rapport de la CLECT. Passé ce délai, leur avis est réputé favorable. Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption de ce rapport et sur le montant des attributions de compensation définitives pour 2014. Sur avis favorable de la commission des finances (éventuellement), le Conseil municipal, ACCEPTE le rapport modifié de la CLECT intégrant les nouvelles clauses d'évolution de l'attribution de compensation ainsi que les montants des attributions de compensation définitives pour l'année 2014 tels qu'ils sont joints en annexe.

2014 - 101 - Comptes-rendus des commissions

Mme MENUAULT informe que le prochain bulletin municipal sera distribué autour du 15 janvier 2015 et expose au Conseil municipal le compte rendu des TAPS.

2014 - 102 Questions diverses

Le Maire de SAINTE RADEGONDE a informé la Mairie de BOUILLE LORETZ, qu'à compter du 1^{er} novembre 2014, que chaque association devra déposer en Mairie de SAINTE RADEGONDE, une demande d'autorisation d'installation de panneaux, panonceaux et banderoles sur la RD 759. Ces panneaux et bannières devront être enlevés dans les 48 h après la manifestation.

Le Conseil municipal est informé qu'un habitant des « Bourrus » a envoyé un courrier à la Mairie afin de savoir s'il est possible d'apposer un panneau de limitation de vitesse à 70 km/h sur la route départementale n° 161. La demande a été transmise au Conseil Général, compétent pour traiter la demande. Monsieur ELLIAU propose de repousser le panneau d'entrée et de sortie d'agglomération après les dernières maisons du nouveau lotissement.

Monsieur MARTINEAU indique qu'il serait bon d'envisager le goudronnage de la cour de la bibliothèque. Il en serait de même pour les rues Racine et Voltaire du nouveau lotissement.

Un contrôle des équipements sportifs aura lieu au cours du premier trimestre 2015.

les vœux du Maire de BOUILLE-LORETZ auront lieu le 9 janvier 2015 à 19h, salle de l'Albote. Les vœux du Président de la Communauté de Communes auront lieu le 23 janvier 2015 à MAUZE-THOUARSAIS.

Le 6 janvier 2015 aura lieu le Conseil communautaire à 18h à la Salle des Fêtes de BOUILLE-LORETZ.

Les membres du conseil municipal sont invités à assister à cette réunion. Il est prévu que des pâtes de fruits seront distribuées, par les membres du Conseil municipal aux bouillavins résidant en maison de retraite, ainsi que des gâteaux préparés par les écoliers. D'autre part, un livre illustré sur les DEUX-SEVRES sera offert à chacune de ces personnes.

Les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'Ecole publique de BOUILLE LORETZ participeront au jeu des 1000 euros avec FRANCE INTER le 4 décembre 2014. Cinq émissions seront enregistrées ce jour puis retransmises les 22 et 26 décembre 2014 à 12h45. L'argent gagné sera versé à la coopérative scolaire. Par ailleurs, le même jour, soit le 4/12/2014, M. Le Recteur rendra visite au groupe Marcel PAGNOL.

Certains jouets, non vendus lors du vide chambre d'enfants organisé le dimanche 16 novembre 2014, ont été gracieusement mis à disposition de l'Ecole publique.

Mme BABIN Estelle informe le conseil municipal de la persistance des fuites d'eau au sein de la Salle des fêtes.

Mme TESTON Nathalie informe le conseil municipal que les réverbères ne fonctionnent pas le matin et le soir sur le parking de l'Ecole et au niveau de l'abribus. Il est envisagé, lors d'un prochain conseil municipal, de revoir la composition des deux commissions relatives à l'école (la Commission Ecole et le Conseil d'Ecole), afin de les fusionner.

M. RAIMBAULT fait part au conseil d'un problème de réservation de la salle des fêtes à la date prise habituellement chaque année. Suite à ces problèmes rencontrés par certaines associations pour réserver les salles communales afin d'organiser leurs manifestations, il est envisagé de réunir leurs responsables au début 2015 pour organiser l'année 2016.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014

2014-103 RH – Délégation de signature pour la Poste

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir modifier la délibération du 13 octobre 2014 afin de déléguer un pouvoir de signature pour les différentes relations avec la Poste à Isabelle CASSEREAU, agent titulaire de la Commune depuis le 4 novembre 2014. La délégation de signature reste valable pour les agents Angélique DOUET, Dominique ROQUAIN et Pierre HOUDBINE, tout pendant que ceux-ci sont agents de la Commune de BOUILLE LORETZ.

2014-104 Finances – Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor
Versement d'une indemnité aux Comptable du Trésor, Mme Maryse LANDUYT, Inspecteur des Finances Publiques de la Trésorerie d'ARGENTON LES VALLEES. Le Conseil municipal, AUTORISE le versement d'une indemnité de conseil d'un taux de 100% au comptable du Trésor soit une somme de 461.40 €.

2014-105 Finances – Convention de remboursement des emprunts supportés par la commune et souscrits dans le cadre de travaux pour la salle des sports

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, Vu le rapport de la CLECT du 21 octobre 2014, CONSIDERANT que dans le cadre du transfert de la salle des sports de BOUILLE LORETZ au 1^{er} janvier 2014, une évaluation des charges de fonctionnement et d'investissement a été réalisée et validée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) le 21 octobre 2014 ; que le transfert de l'équipement est intervenu avant le remboursement total des emprunts pour lesquels la commune de BOUILLE LORETZ supporte encore les annuités de la dette souscrite ; que l'équivalent de cette annuité a été déduit de l'attribution de compensation de la commune de BOUILLE LORETZ dans un souci de neutralité financière pour les 2 collectivités. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter les termes du projet de convention entre la commune de BOUILLE LORETZ et la Communauté de Communes du Thouarsais. Approbation à l'unanimité.

2014-106 Finances – Facturation de mise à disposition d'agent

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération dans le cadre du transfert de compétences avec la Communauté de Communes du Thouarsais concernant l'emploi de Martine DIARD. En effet, en l'attente de la mise en place du fonctionnement général relatif à ce transfert, le Conseil Municipal prend en charge les heures que l'agent effectue au sein de l'établissement intercommunal. Le Conseil Municipal doit donc demander, provisoirement, à la Communauté de Communes, le remboursement de ces heures, soit 345 euros. Le titre sera à effectuer au compte 70878. Approbation à l'unanimité

2014-107 Finances – Budget Communal – Décision modificative n°7

Paiement du solde de l'attribution de compensation 2014 au profit de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Compte 022	Dépense -4500 €
Compte 73921	Dépense +4500 €

Approbation à l'unanimité

2014-108 Finances – Budget Communal – Décision modificative n°8

Cette présente décision modificative a pour but de permettre d'augmenter l'ouverture de crédit pour le paiement des traitements. Approbation à l'unanimité.

Compte 61523	Dépense -8000 €
Compte 6411	Dépense +8000 €

2014-109 Finances – Budget Communal – Amortissement fond de concours

Monsieur le Maire rappelle que la nomenclature budgétaire et comptable impose des comptes d'amortissement. Les communes dont la population est inférieure à 3 500 habitants ont l'obligation d'amortir les comptes relatifs aux études d'urbanisme (202), aux fonds de concours (204), aux logiciels (205), aux frais d'étude (2031), aux frais de recherche et de développement (2032) et aux frais d'insertion (2033). La Commune doit décider la durée de l'amortissement des fonds de concours. Le Maire propose l'amortissement des fonds de concours sur une durée de 2 ans. Le Conseil municipal, APPROUVE la durée de l'amortissement des fonds de concours

2014-110 Domaine – Révision de la tarification pour l'exercice 2015

Révision des différents tarifs pour l'exercice 2015. (Nouveaux tarifs déjà indiqués dans le bulletin N° 96)

Concernant la garderie périscolaire, 1 euro supplémentaire par quart d'heure sera facturé aux parents à partir du troisième retard constaté. Par ailleurs, les agents communaux de BOUILLE LORETZ, ne résidant pas sur la commune, pourront bénéficier des tarifs « commune » pour les locations des salles, une fois par an. Il est à préciser que les contrats de location pour 2015, signés avant le 1^{er} janvier 2015, bénéficieront des tarifs en vigueur en 2014. Approbation à l'unanimité.

2014-111 Elus - Conseil d'école

Modification du conseil d'école. Il est proposé que les conseillers municipaux qui feront partie de ce conseil seront : MENUAULT Isabelle, VASSEUR Nadège, GENET Patricia et Fabrice MASSE. Approbation à l'unanimité

2014-112 Compte-rendus de commissions

Mme MENUAULT Isabelle informe le Conseil Municipal que les élèves de l'école publique ont gagné 4000 euros sur 5000 euros au jeu des 1000 euros organisé par France INTER. Cette somme est destinée à la coopérative scolaire afin d'organiser des voyages et sorties destinés aux enfants du groupe Marcel PAGNOL ; D'autre part, elle expose au Conseil Municipal le compte-rendu de la visite de M. le Recteur de l'Académie de Poitiers au Collège Molière ayant eu lieu le 2 décembre 2014. M. le Recteur était accompagné de M. le Directeur Académique et de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale. Etaient, par ailleurs, présents, Madame la Principale du Collège Molière, M. le Directeur du Groupe Marcel Pagnol, des représentants des personnels enseignants, des représentants des parents d'élèves, une infirmière, une assistante pédagogique et un représentant de la Mairie de BOUILLE LORETZ. La visite du Collège a été suivie d'un temps d'échange entre les personnes présentes.

Il a été fait une présentation de l'ensemble des actions menées par les responsables du Réseau d'Education Prioritaire, ainsi que les projets à venir. Les différentes mairies du réseau ont été remerciées pour leurs contributions. Monsieur le Recteur a annoncé une évolution de la carte d'Education prioritaire. C'est pour cela qu'il est en charge de visiter tous les collèges situés en Zone REP, afin de pouvoir rendre un rapport courant décembre 2014. Il n'a cependant pas précisé s'il y aura maintien ou non de cette zone dans notre secteur. Les discussions sont actuellement en cours avec le DASEN, le Conseil général, des sénateurs et députés. Des réunions académiques auront lieu prochainement. Il y aura concertation avec l'AMF.

2014-113 Questions diverses

Concernant l'aménagement parking sortie de cour de M. ROY Jean-Claude et de Mme PUAULT Catherine, proposé par Mme DEBARE Sylvie, le Maire informe le Conseil Municipal que des membres de la commission voirie se déplaceront.

M. CHATILLON Thibault demande au Conseil Municipal s'il est possible de poser une borne électrique sur la Place de l'Eglise, pour permettre aux commerces ambulants de s'alimenter, mais aussi pour le projet de marché, un dimanche par mois sur ladite place. M. CHATILLON annonce au conseil que le projet avance et que trois communes y sont favorables (une journée par mois dans chacune des communes). Il précise que les exposants seront principalement des producteurs locaux, mais que sera aussi présent, éventuellement, un étalage poissonnerie. M. le Maire précise tout de même qu'il est nécessaire de préserver les commerces déjà présents sur la commune. M. CHATILLON émet l'idée d'instaurer une Charte et de proposer aux commerçants bouillavins de participer à cette manifestation.

Tous les élus ont reçu l'invitation des pompiers pour la célébration de la Ste Barbe à la salle des fêtes de Cersay le vendredi 12 décembre à 19h.

Monsieur CHATILLON informe que certains riverains font brûler des déchets plastiques dans leurs propriétés.

Madame GENET Patricia demande au Conseil Municipal quelles sont les nouvelles dispositions concernant les inscriptions à l'école publique de BOUILLE LORETZ des enfants domiciliés hors-commune. Monsieur le Maire répond qu'en raison des circonstances (baisse des effectifs, probable fin de Réseau d'Education Prioritaire, etc.), il est nécessaire de revoir les conditions des inscriptions des enfants ne résidant pas au sein de la commune à l'école. Il est envisagé de mettre en place un règlement avec les communes avoisinantes afin de poser ces conditions. M. RAIMBAULT Yannick précise qu'il serait bon de poser une date d'application de ce futur règlement.

Madame MENUAULT Isabelle propose aux conseillers municipaux de faire des groupes de deux personnes afin de procéder à la distribution (avant le 31 décembre 2014) des présents de fin d'années aux 17 bouillavins résidants dans les maisons de retraite.

SOCIAL

Le 114 pour les sourds et muets

Les malentendants, muets ou personnes ayant des difficultés à s'exprimer peuvent désormais prévenir les secours en cas d'urgence par SMS ou par Fax pré-rempli en composant le 114.

Ce service gratuit fonctionne grâce à des professionnels formés aux appels et en lien direct avec les pompiers, la gendarmerie. Il est en service 24h/24, 7j/7, y compris les jours fériés.

Renseignements sur
www.urgence114.fr

RESEAU DES DEUX-SEVRES CONSEIL GENERAL

Vous avez besoin d'un transport sur Thouars ?

Ligne RDS N°31

Toute l'année du lundi au vendredi (hors jours fériés)

Départ de Bouillé-Loretz Abribus à 14H05 retour à 18H30

Réservation (obligatoire) et renseignements : 05-49-67-04-61
Tarif 2€ le trajet

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2015 COLLEGES ET LYCEES

S'adresser au guichet unique sportif, service éducation jeunesse, au pôle sportif, à Sainte Verge.
05.49.67.29.60

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

L'association organise comme chaque année un « repas chevreuil » **OUVERT A TOUS** le samedi 25 avril à 12H30 à la salle de l'albote. Inscription avant le 20 avril. Tarifs 17 € pour un repas le midi et le soir. Le dimanche 14 juin 2015 à 9H30 salle de la mairie se tiendra l'assemblée générale sous la présidence d'Etienne BERTHELOTEAU
Contact : 05-49-67-08-39



Inscriptions des enfants à l'école Marcel Pagnol

Pour la rentrée prochaine, les inscriptions des enfants nés en 2012 et en 2013 peuvent se faire dès le mois d'avril.

Si vous êtes concernés ou que vous connaissez des enfants susceptibles de venir à l'école de Bouillé-Loretz, sachez que M. Hiriberry, le directeur, pourra vous recevoir sur rendez-vous.

Toute inscription ou pré-inscription à l'école nécessite dans un premier temps un passage à la mairie (pensez à vous munir du carnet de santé et du livret de famille).

Si votre enfant ne rentre qu'en janvier, il est important de venir quand même l'inscrire avant le 20 juin afin qu'il soit compté dans les effectifs de la rentrée.

Carnaval

Cette année, le carnaval a été perturbé par la pluie. Cela n'a pas empêché nos jeunes élèves de défiler dans la cour de l'école et de chanter devant leurs parents, venus nombreux. Un goûter leur a ensuite été offert par l'Association de Parents d'Élèves.



Projets

Une sortie au Théâtre est prévue au mois d'avril pour les classes de TPS, PS et MS. Les enfants iront au Théâtre de Thouars assister au spectacle « Namaskar ». Dans le cadre du prix littéraire « Bouilles de Lecteurs », les élèves participeront à 2 journées



LA FETE DE NOEL

Cette année, l'A.P.E. a offert, avec l'aide de la municipalité, une fête de Noël aux enfants de l'école Marcel Pagnol. Ils ont pu profiter d'un spectacle de marionnettes avant de voir apparaître le Père Noël, la hotte chargée de cadeaux pour chacun. Chaque classe a pu remettre sa lettre au Père Noël en



espérant trouver les cadeaux commandés au pied du sapin de l'école. Au retour des vacances, les enfants étaient contents de découvrir que c'était bien le cas, les cadeaux étaient là !!!

sur le thème du livre intitulées « Lire aux éclats » les 4 et 5 juin 2015 à Bouillé-Loretz. Durant ces journées les enfants participeront à des ateliers et rencontreront des auteurs de littérature de jeunesse.

Les classes de GS, CP et CE1 sont allées à la piscine de Thouars durant 8 séances. Nouveauté pour cette année, les élèves de grande section ont pu participer. L'apprentissage se fait tout en douceur sous forme d'ateliers ludiques.

Attention, nous sommes toujours en manque de parents habilités pour nous accompagner. Cette année une séance a été annulée pour cette raison... N'hésitez pas à rencontrer les enseignants pour passer l'agrément.

Attention, il n'y aura pas de marché de printemps cette année.
Sorties de fin d'année



Grâce aux gains de 4000€ lors du « Jeu des 1000 euros », nous pouvons organiser plusieurs sorties de fin d'année : les CE2-CM1-CM2 pourront s'initier au char à voile le vendredi 19 juin à La Faute sur Mer, les GS-CP-CE1 découvriront le marais poitevin le jeudi 25 juin, pour les TPS-PS-MS, le lieu de la sortie n'a pas encore été décidé.

Nous remercions une fois de plus le mystérieux anonyme qui a envoyé de multiples courriers à la radio France Inter, nous permettant ainsi de participer à ce jeu.



Nous accueillerons les futurs élèves lors des portes ouvertes le mardi 30 juin (matin).

LE CARNAVAL

Cette année, la pluie s'étant invitée au carnaval, les enfants n'ont pas pu défiler dans les rues de Bouillé. Malgré tout, les personnes présentes ont pu profiter des chants préparés par chaque classe et d'un goûter crêpes. Promis, l'année prochaine on commande le soleil !!!

LE MARCHÉ DE PRINTEMPS ET VIDE-GRENIERS

Le marché de printemps étant annulé cette année, nous avons décidé pour des raisons d'organisation, d'annuler le vide-greniers du samedi 16 mai 2015.

D'autres manifestations sont en cours ou à venir notamment le loto, le vendredi 10 avril 2015 et la fête de fin d'année, le samedi 13 juin 2015 au stade de foot.



FSE du collège Molière, une association dynamique !

Le Foyer Socio Educatif du collège Molière de Bouillé Loretz est une association loi 1901, à but non-lucratif, animé par des professeurs, des parents et des élèves bénévoles. Le bureau de notre association se compose cette année de Mme Margot Isabelle, présidente, Mme Julien Ludivine, vice-présidente, de Mme Yen-Pon Gaëlle, Trésorière, de Mme Delaune Delphine, secrétaire et de M. Chargy Laurent, vice-secrétaire.

Nos actions sont nombreuses et ont pour objectif de fédérer la communauté éducative tout en permettant de soutenir le financement des activités pédagogiques proposées par les enseignants du collège. Dès la rentrée 2014, les membres de l'association se sont retrouvés pour organiser un loto le samedi 4 octobre 2014. Ce fût un véritable succès !

Le vendredi 20 décembre, veille des vacances de Noël tous les élèves du collège ont participé à un après-midi festif où ils pouvaient soit disputer un tournoi de handball soit jouer à des jeux de société ou visionner des films. En fin d'après-midi, tous ont partagé un moment convivial autour d'un goûter offert par l'association.

Pendant les vacances de la Toussaint, puis en mars, les élèves seront invités à vendre des saucissons

de Montreuil-Bellay et des préfous. Chaque élève a aussi réceptionné sa pochette de photographies scolaires. Les bénéfices de ces actions alimenteront les subventions accordées par l'association.

En juin, sera organisée pour les élèves, membres du Foyer Socio Educatif, une sortie festive : il s'agit ainsi de valoriser les élèves dont les familles adhèrent à notre association.

Un dernier moment convivial clôturera l'année scolaire le jour du départ pour les grandes vacances !

Pour continuer à exister, notre association a besoin de volontaires dont le renouvellement et la multiplication sont un gage de dynamisme. Le FSE remercie tous ceux qui soutiennent nos actions et tout particulièrement les bénévoles qui en permettent l'animation.



COLLEGE MOLIERE

Ecole ouverte

Les élèves des cinq écoles du réseau de CM1 et de CM2 (Argenton l'Eglise, Bouillé Loretz, Bouillé Saint Paul, Cersay et Saint Martin de Sanzay) ainsi que tous les collégiens peuvent profiter lors des vacances de printemps du 27 au 29 avril 2015, en juillet (du 6 au 10 juillet) et en août (du 25 au 28 août) des activités proposées dans le cadre Ecole Ouverte. Les familles reçoivent le programme et doivent inscrire leur enfant. La participation est gratuite. Les enfants sont encadrés par des professeurs ou autres intervenants dans des activités sportives, culturelles ou scolaires. N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

Séjour à l'étranger

Les élèves des classes de cinquième vont partir une semaine à Londres du 26 au 30 mai 2015. Visite de la tapisserie de Bayeux pendant le voyage, puis visite de Londres (Tour de Londres, Covent Garden), du stade de Chelsea. Les élèves seront hébergés par groupe de trois dans des familles anglaises. Les élèves préparent le voyage depuis le début de l'année. Une correspondance se fera avec les élèves des écoles primaires par l'envoi de carte postale.

Les élèves des classes de quatrième et de troisième vont découvrir Santader du 17 mai au 22 mai 2015 en Espagne (visite de la ville, d'un parc animalier, des grottes, ces pics d'Europe) Les élèves préparent le voyage pour progresser en espagnol et découvrent les oeuvres espagnoles dans le cadre de l'épreuve d'histoire des arts. Les élèves seront accueillis dans des familles espagnoles pour découvrir une autre culture.

Prix littéraire Bouilles de Lecteurs

Tous les élèves de la petite section des cinq écoles à la classe de cinquième au collège participent depuis septembre 2014 avec les professeurs des écoles ou du collège au prix littéraire « Bouilles de Lecteurs » à travers une sélection de livres récents.

Cette découverte des livres, du plaisir de lire de beaux ouvrages tout au long de l'année scolaire se clôturera par des journées festives concernant tous les élèves des écoles et du collège le 4 et 5 juin 2015 soit au collège soit dans la commune de Bouillé Loretz. Des temps d'échange et de partage seront mis en place avec des conteurs, des illustrateurs et des auteurs. Les familles seront aussi de la fête !

Information du SVL
EAU de puits, EAU du
réseau public,
ATTENTION
AUX MELANGES !



Obligation de déclarer son ouvrage. Depuis le 1^{er} janvier 2009, chaque particulier, qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie.

Risques de mélanges = Risques pour la santé

Le réseau public ou le réseau intérieur d'eau potable dans l'habitation peuvent être contaminés par un retour d'eau de l'ouvrage (puits,...). L'eau provenant du réseau public et l'eau issue provenant d'une autre ressource ne doivent jamais communiquer ensemble. Ces mélanges d'eau peuvent entraîner des risques pour la santé avec un transfert de l'eau du puits (non potable) vers le réseau public.

Séparez vos réseaux

Obligation légale : Les réseaux d'eaux différentes ne doivent pas être interconnectés, même avec un système de robinets-vannes. La séparation doit être réelle sans possibilité de communication (disconnecteur agréé à contrôler chaque année ou double réseau dans l'habitation).



Calendrier des Palets 2015

Nord (Deux- Sèvres) Sud (Maine et Loire)

- 5 Avril : Cersay (Société)
- 6 Avril : Douces (Cercle St Maurice), Maulais (Acca)
- 12 Avril : St Georges / Layon (Société)
- 19 Avril : Massais (Société)
- 26 Avril : Vraire à Bouillé St Paul
- 1er Mai : Massais (Société)
- 3 Mai : Les Aubiers (Société)
- 8 Mai : Les Verchers / Layon (Amicale)
- 10 Mai : Coron
- 14 Mai : Bouillé Loretz(Société)
- 17 Mai : St Georges / Layon (Société)
- 23 Mai : Vaudelnay (Société Chasse)
- 24 Mai : Cersay (Société)
- 25 Mai : Les Verchers /Layon (Amicale)
- 31 Mai : La Coudre (Comité des Fêtes), (Matin , Soir)
- 7 Juin : Cersay (Société), Etusson (Comité des Fêtes)
- 14 Juin : St Paul du Bois (Gros Chêne) ; (Matin , Soir)
- 21 Juin : Boësse (Foot) (Matin 1 , Soir 2)
- 27 Juin : Genneton (Société)
- 28 Juin : Genneton (Société) ; (Matin 1 , Soir 2) ;
Nueil / Layon (Pêche)
- 4 Juillet : Férolles (Société) ; Montilliers (Société)
- 5 Juillet : Praillon (Matin 2, Soir 4)
- 11 Juillet : Brion (Foot)
- 12 Juillet : Brion (Foot)
- 14 Juillet : Nueil / Layon (Comité des Fêtes)

PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan canicule mis en œuvre par les pouvoirs publics, un registre nominatif a été créé par le Centre Communal d'Action Sociale de Bouillé-Loretz pour permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes vulnérables, en cas de déclenchement du plan d'urgence. Sont notamment concernées : les personnes invalides ou handicapées, les personnes de + de 65 ans résidant à leur domicile, ... Si vous êtes concerné, ou si vous connaissez une personne susceptible de l'être, nous vous conseillons de contacter la mairie afin de procéder à l'enregistrement sur le fichier

CEREMONIE DU 8 MAI 2015

Vendredi 8 mai : Messe du souvenir à 10H à Cersay, rassemblement cour de la mairie à 11H30, défilé au monument aux morts, Remise de décoration puis vin d'honneur salle saint Vincent

PORTES OUVERTES EMPLOI

Le temps vous manque ? Vous avez besoin d'un service en urgence ?

Contactez Portes Ouvertes

Emploi à votre service pour : Ménage, repassage, jardinage, bricolage, garde d'enfants de plus de 3 ans, déménagement, manutentions diverses....

Déductible de vos impôts sous certaines conditions

Contact : 05-49-66-76-70

www.poe.fr

<https://www.facebook.com/poe79>

SAISON MELONS

Inscrivez-vous !

Le Pôle emploi de Thouars centralise les candidatures des personnes voulant travailler sur l'ensemble du Nord de la Vienne et des Deux-Sèvres.

La période forte de la cueillette est en juillet-Août.

Des recrutements s'effectuent jusqu'en octobre.

Le logement n'est pas assuré.

Il est indispensable d'avoir un moyen de déplacement.

Si vous êtes intéressé, remplissez une fiche d'inscription

(disponible en mairie ou au Pôle emploi) adressez-la au Pôle emploi de Thouars

5 rue Anne Desrays - BP 182

79103 THOUARS CEDEX

05-49-66-79-94

(ligne directe saison melons)



En cette fin de mois de Mars, nous arrivons au 2/3 tiers de notre saison 2014/2015 et nous pouvons dire que cela se passe très bien, tous les voyants sont au vert (et rouge).

Notre équipe fanion est 2^{ème} de son championnat de 1^{ère} division et peut lutter pour finir dans les 2 premiers mais c'est un championnat très difficile, tout peut arriver, par contre, cette équipe a atteint les huitièmes de finale de la Coupe du Centre Ouest, historique, ST CERBOUILLE était le plus petit club qui était qualifié sur l'ensemble des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente Maritime, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne, nous avons perdu contre l'équipe Réserve d'ANGOULEME 1 à 0 à la suite d'un très bon match, cependant il nous reste la Coupe des Deux Sèvres que nous jouerons à fond pour connaître encore de bons moments.

La 1^{ère} équipe réserve connaît depuis la reprise en début d'année, un bon regain de forme qui se concrétise avec plusieurs victoires à la suite, cela la replace dans son championnat de 4^{ème} division à un niveau correspondant à sa valeur, il ne faut pas s'arrêter là, il faut continuer à travailler aux entraînements pour espérer pourquoi pas jouer la 3^{ème} place à la fin de saison.

La 2^{ème} équipe réserve est 1^{ère} dans son nouveau championnat de 5^{ème} division qui correspond mieux à son niveau, l'objectif est de finir en tête au mois de Mai.

Notre équipe féminine seniors à 8 vient de terminer 1^{ère} de son groupe, il reste un match pour savoir si elle termine championne de 1ère division départementale, ensuite, elle va disputer la coupe du Poitou à 11, le fait

d'aligner une équipe féminine à 11 seulement avec ses licenciées, c'est une première pour le club, je leur souhaite bonne chance dans cette nouvelle aventure.

Nos U18 en entente avec le FCPA et nos U15 peuvent terminer champions de leur championnat mais ils sont toujours qualifiés pour la coupe des Deux-Sèvres, Les U18 sont en huitième et les U15 sont en quart de finale, venez les encourager pour qu'ils puissent aller le plus loin possible.

Notre équipe U13 (a) dispute le championnat de 1ère division contre ST-FLORENT, THOUARS, NUEIL AUBIERS, CHAMOIS NIORTAIS (2) entre autres, ils sont 1^{er} pour le moment mais c'est très intéressant pour eux cela va leur servir dans leur progression, pour la 2^{ème} équipe U13, le niveau de la 2^{ème} phase est plus conforme, mais c'est difficile quand même.

Nos U11 disputent des matchs sous forme de niveaux mais c'est très encourageant, il y a déjà de bons éléments. Pour les U9, ce sont des plateaux où là les enfants découvrent le football, soyons patients avec eux, ils n'ont que 6, 7 ou 8 ans.

Je remercie tous les éducateurs qui donnent beaucoup de leur temps, l'ensemble des résultats évoqués ci-dessus est le fruit de leur travail, je remercie également tous les dirigeants et les bénévoles qui sont là tous les week-ends pour assurer les permanences au niveau des équipes et des buvettes.

Je remercie la Municipalité de Bouillé-Loretz pour son soutien financier, les résultats de ST-CERBOUILLE permettent de mettre en avant le travail et l'engagement de tous et de la Municipalité, effectué sur la formation des jeunes depuis une quinzaine d'années.

Laurent TOCREAU

Président E.S ST CERBOUILLE



Equipe féminine senior à 8

Debout de gauche à droite : Vanessa MIOT, Stéphane RAPICAULT (entraîneur), Peggy CAHU, Angelina VASLIN, Agnès MAROT, Anaëlle FROGER, Clémence BREMAUD, Ophélie BOISSON, Karine VOYER, Sophie ROUCHOU, Manu CAHU, Stan JULIEN (entraîneur adjoint)
Accroupis de gauche à droite : Alison REPUSSARD, Jessica PEZY, Audrey VERGNAUD, Corinne MAROT, Lorélie LEVASSEUR, Océane ROUCHOU, Camille TOCREAU, Adélaïde SAUVETRE
Saison 2014 - 2015
ENTENTE SPORTIVE SAINT CERBOUILLE

L'association, "Echange des savoirs" est heureuse de vous présenter ses nouvelles adhérentes

Des idées plein la tête
Des talents plein les mains
Nos projets sont nombreux pour l'année 2015
N'hésitez pas à nous rendre visite !
Chaque jeudi de 10H à 18H au local
Rue Saint Vincent
Renseignements : 05-49-66-44-72





Maurice Chemineau et Claude Guérineau) est réélu, faute de nouveaux candidats.

La morue

C'est toujours un bon moment de partage et d'amitié pour les anciens d'Afrique du Nord.

Pour ne pas faillir à la traditionnelle rencontre entre amis et famille autour d'un plat de morue, les anciens combattants de l'Amicale AFN, se sont retrouvés dernièrement dans la salle Saint-Vincent. Après un petit apéritif pour ouvrir l'appétit, après la soupe à l'oignon - autre tradition de cette journée - préparée par de dévouées épouses, la morue, concoctée par Thierry Gueret, a été fort appréciée. Sitôt le dessert servi, les tapis de cartes ont fait leur apparition pour accueillir de nombreuses parties de belote, acharnées, mais toujours amicales. Puis, comme à l'accoutumée, la journée s'est terminée autour d'une excellente omelette aux cives, avec l'envie de recommencer « encore et encore... » l'année prochaine !

Le calendrier : Un voyage à Saint-Gilles-Croix-de-Vie avec animation le mercredi 29 avril ; le méchoui, vendredi 3 juillet ; le pot-au-feu, jeudi 3 décembre ; la journée souvenir, samedi 5 décembre à Saint-Léger-de-Montbrun ; cérémonie du 8 mai et remise de décorations à Bouillé-Loretz ; congrès départemental, vendredi 19 juin à Aiffres ; cérémonie du 11 novembre à Bouillé-Loretz.

ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale

Le trésorier a noté un léger déficit.

Le président de l'Amicale AFN, Gérard Berthelot, a souhaité une bonne année aux membres présents ou excusés, ainsi qu'à leur famille, puis il a demandé une minute de silence en hommage aux victimes des récents événements. Le secrétaire a fait état de la bonne santé de la section qui compte trente adhérents et cinq veuves. « Les réunions amicales sont bien suivies, constate Jacques Texier, satisfait de la bonne participation des élèves et de leurs enseignants à l'occasion des manifestations officielles des 8 mai, 11 novembre ou 5 décembre, les récents événements montrent, en effet, qu'il est plus que jamais nécessaire de perpétuer le devoir de mémoire auprès de la jeunesse ». Une nouveauté : pour faire face aux difficultés grandissantes d'installations en extérieur (matériel à déplacer, intempéries imprévisibles), toutes les réunions auront lieu désormais dans la salle Saint-Vincent. Pour la poursuite du mémorial de Mazières-en-Gâtine, un nouvel appel aux donateurs a été lancé. A noter que ces dons sont susceptibles de réduction

d'impôts pour 66 %. Le rapport financier fait état d'un léger déficit, dû à l'augmentation inexorable des dépenses. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité. Le tiers sortant (Michel Baron, Gérard Berthelot, Jacky Berthelot,



tiers, a fait escale à Bouillé-Loretz. Reçu à déjeuner à la cure avec l'abbé Métais et quelques paroissiens, il a ensuite enchaîné plusieurs visites qui avaient été préparées afin de montrer une partie de la diversité des activités bouillavines. Avec la présentation très pédagogique de M. Thibault Châtillon, il vit évoluer plusieurs drones "petits appareils portés par la rotation de 4/6/8 hélices proportionnées à leur taille", et se fit expliquer les nombreuses et très intéressantes applications possibles. Leur fabrication est vraiment impressionnante. Puis, ce fut au tour du monde viticole d'être honoré. C'était bien le moins à Bouillé-Loretz. Il rencontra M. et Mme Bruno Roger du Fonteny, grâce auxquels lui fut expliqué toute la chaîne de réalisation du vin, du travail passionné de la vigne jusqu'à la mise en bouteille. Il lui fut offert, hommage auquel il a été très sensible, de goûter un cru proche de son année de naissance. Vint ensuite le moment de rejoindre l'église où il a présidé la célébration des Vêpres - Office du Soir de la liturgie catholique - avec une belle assemblée de fidèles, chantant et priant avec ferveur, accompagnés avec talent à l'orgue par M. Jean-Marie Geffard, organiste bressuirais prêtant régulièrement son concours musical aux offices solennels de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul. Comme il est de tradition à Bouillé-Loretz, tout s'est poursuivi par un vin d'honneur préparé à la salle de l'Albote où, après les discours d'usage de Monsieur Pierre Sauvêtre et de Monseigneur Wintzer, tous firent honneur aux belles et bonnes préparations réalisées par nombre de paroissiens habituels.

La poésie à l'école japonaise

Dans le cadre de l'exposition « Images, poèmes et chansons » qui se poursuit jusqu'au 26 mars à la bibliothèque de Bouillé-Loretz, Fanny Geoffret avait invité petits et grands au cours d'un atelier poésie, pour s'initier à l'art du haïku, petit poème japonais. Retranscrits ensuite sur des morceaux d'ardoises taillés en feuille, les haïkus ont été fixés sur les branches de l'arbre à mots créé par Laurence Canciani du comité des fêtes de Bouillé-Saint-Paul où il sera bientôt présenté.

Quelques exemples des jeunes poètes : Léa, « Soleil me sourit, lune me sourit, tout ça ferme la vie. » ; Solène, « Soleil sur ta joue, tu marches en forêt, la main des fougères. » ; Océane, « Près de la fenêtre, l'esprit en évasion, la sonnerie la réveille. » Ou encore Christelle, « Les roses dans le



Solène et Marine, en classe de CM2 à Marcel-Pagnol ont accroché leur haïku sur l'arbre à mots.

vent envolées, les vagues de la mer s'en sont allées, le rouge de l'aube enflammée ».

Contact : Fanny Geoffret au 05.49.67.14.49 ou bibliotheque-bouille@thouars-communaute.fr

NR 25/03/2015

PERMANENCE DE SOINS

En cas d'urgence :

Le week end à partir du samedi 12H et jusqu'au lundi matin 8H
La nuit de 19H à 8H

Vous pouvez contacter un médecin de garde en composant le **15**

Le samedi matin jusqu'à 12H en cas de besoins médicaux urgents, vous pouvez contacter un médecin de permanence sur votre secteur de garde.

Ce numéro de téléphone est indiqué sur le répondeur de votre médecin traitant habituel

Permanence au cabinet Infirmiers

Du lundi au vendredi de 8H à 8H30 au 26 rue Saint Vincent
Tél : 05 49 96 57 49

SERVICE AIDE A DOMICILE

La commune de Bouillé-Loretz est rattachée à l'antenne de Cersay.

Pour toute demande d'aide à domicile vous pouvez contacter Mme Lahaye Line au **05 49 96 62 42**.

Si vous souhaitez bénéficier du portage de repas à domicile vous devez contacter le pôle de St-Varent au **05 49 67 65 32**



CIAS du Thouarsais

Ateliers la motricité, le jeu et l'enfant (de 0 à 3 ans)

Atelier animé par **Laure BAZIN**, Psychomotricienne mardi 28 avril 2015 : Pour les assistants maternels et les enfants non marcheurs 9h à 10h mardi 28 avril 2015 10H à 11H Pour les enfants marcheurs (- 3 ans)

(Les enfants de l'autre groupe pourront être pris en charge par une animatrice du RAM.)
à l'espace Coleg'Ram

Entrée gratuite, ouverte à tous. Inscriptions obligatoires auprès de Coleg'Ram

Pour toutes informations :
Coleg'Ram 9 rue Maurice Ravel 79100 THOUARS
Tél : 05 49 67 97 68

ram@thouars-communaute.fr



À la Maison Pour Tous nous préparons le centre de loisirs pour le 6 juillet, Mathieu Tocreau finalise les activités et les sorties. Les dates pour les inscriptions sont fixées aux samedis 20 et 27 juin de 10h à 12h à la salle de la MPT

Le gala de danse aura lieu le 6 juin à la salle des fêtes à 20h30 ... **Entrée gratuite.**

La gym organise des sorties : marche nordique le 3 mai à 9h et une marche nocturne le 19 juin à 19 h ; le rendez vous est à la salle de la MPT.



Roland Geairon se propose comme metteur en scène pour créer une activité théâtre à la MPT, les acteurs doivent se faire connaître soit près de Roland tél : **05 49 67 02 59** ou par mail : **maison.pour.tous@orange.fr**
Une réunion aura lieu ensuite pour la mise en place du projet.

Cartonnage, c'est Catherine Monard qui est responsable de cette nouvelle activité.
Mail : **catimonard@orange.fr**

Jour de collecte des ordures ménagères le mercredi
(sortir vos poubelles le mardi soir)

3 points de recyclage des emballages et papier et verre sont à votre disposition sur la commune :
Village de Glandes
Village des Landes
Ateliers municipaux rue d'Anjou

Déchetterie :
La Croix Gobillon à Cersay
Mardi : 8 h 45 - 12 h 15
13 h 45 - 18 h 30
Jeudi : 8 h 45 - 12 h 15
13 h 45 - 18 h 30
Samedi : 8 h 45 - 12 h 15

Tél. 05 49 66 07 54

Conseil d'Administration de la Maison Pour Tous 2015

Centre de loisirs

Alain Arnault	0549667939
ma.arnault@orange.fr	
Yolande Leroy	0549670569
Geneviève Blain	0549670762
Blain.claude@wanadoo.fr	
Jacques Benoît	0608314447
abbaye.ferrieres@orange.fr	

Foyer de jeunes Bruno Guindeuil	0601320641
guindeuil.bruno@neuf.fr	

Gym	Martine Fillion	0549670428
	Fillion.denis@bbox.fr	
	Françoise Raimbault	

Club Photo	Alain Arnault	0549667939
	Maison.pour.tous@orange.fr	
	Jean Paul Baster	0549968498
	basterjeanpaul@yahoo.fr	

Danse	Sandra Fournier	0549670197
	Chali-ze@laposte.net	
	Ghislaine Hervé	0549670949

Bureau

Président	Alain Arnault
Vice Président	Sandra Fournier
Trésorier	Jacques Benoît
Trésorier Adjoint	Jean Paul Baster
Secrétaire	Geneviève Blain

Représentants du conseil municipal :

Estelle Babin et Robert Martineau

Le foyer des jeunes a un nouveau responsable : Bruno Guindeuil.

Une réunion a eu lieu pour connaître les attentes et les projets.

Une journée portes ouvertes est prévue pour faire connaître le local et les activités envisagées pour cet été 2015. (La date n'est pas encore fixée)
Notre assemblée générale a eu lieu le 26 février, le nouveau conseil d'administration est composé des responsables d'activités.

Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

La Mairie..... 05.49.67.04.57
E.mail : Commune.bouille-loretz@orange.fr

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi.....9h00 à 12h30
Mercredi.....13h30 à 16h30
Le 2^{ème} et 4^{ème} samedi de chaque mois..... 9h00 à 12h00

facebook

[facebook.com/bouilleloretz](https://www.facebook.com/bouilleloretz)

imprimerie THOUARSAISE
05 49 66 00 19